



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2279

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association Comité départemental de course d'orientation du Rhône et Métropole de Lyon, pour l'organisation de la 6ème édition de l'évènement "Lugd'O Night" le 21 janvier 2023

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHAI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2279 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE COURSE D'ORIENTATION DU RHONE ET METROPOLE DE LYON, POUR L'ORGANISATION DE LA 6EME EDITION DE L'EVENEMENT "LUGD'O NIGHT" LE 21 JANVIER 2023 (DIRECTION DES EVENEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Comité Départemental de Course d'Orientation du Rhône et Métropole de Lyon (CDCO69), dont le siège social est situé au 23 rue Julien à Lyon 3^e, organise la 6^e édition de l'évènement Lugd'O Night, le samedi 21 janvier 2023.

L'association, créée en 1990, a pour objet la promotion et le développement de la pratique de la course d'orientation.

L'évènement Lugd'O Night est une épreuve sportive d'orientation à allure libre, de nuit, se déroulant au cœur de la ville de Lyon. Elle permet aux amatrices et amateurs de course à pied, de randonnée ou tout simplement de marche, de découvrir une nouvelle vision de la ville, de nuit, en la parcourant avec une carte de course d'orientation, découvrant ainsi de nouveaux itinéraires et de nouveaux quartiers de la ville.

Cinq parcours de 5 km, 7 km, 9 km, 12 km et 16 km sont proposés, parcourant les 5^{ème} et 9^{ème} arrondissements. A l'accueil, une carte d'orientation réalisée spécialement pour l'évènement est remise à chaque participant.e, précisant le parcours à réaliser. Accueilli.e.s sur le site de l'Institution Sainte Marie, Lyon 5^{ème}, les participant.e.s partent individuellement ou par petits groupes entre 19h30 et 20h30 ; le retour se fait sur le même lieu d'accueil avec une arrivée au plus tard à 23h00.

Cette manifestation s'adresse à tout type de public (coureurs, randonneurs) de tous âges, participant individuellement, en groupe d'amis ou en famille. La dernière édition, en janvier 2022 a rassemblé environ 400 personnes. L'association espère plus de 500 participant.e.s cette année et au-delà de 1000 personnes dans les années à venir, afin d'en faire une épreuve majeure à Lyon.

Depuis la première édition, l'épreuve séduit un public mixte, les inscriptions faisant état d'un nombre quasiment équivalent d'hommes et de femmes.

Les objectifs de l'association pour cette édition sont :

- d'augmenter le nombre de participants ;
- de faire découvrir Lyon de nuit sous un autre angle ;
- de faire découvrir au public lyonnais non initié la pratique de cette activité.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi d'assurer la promotion et le développement de cette discipline auprès des lyonnais.e.s.

En 2022, l'association a reçu une subvention de 1 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet évènement par la délibération n° 2022/1478 du 27 septembre 2022.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 1 500 euros allouée à l'opération et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 13 270 euros.

Si cet évènement devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de cet évènement.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, notamment au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 1 000 euros à l'association Comité Départemental de Course d'Orientation du Rhône et Métropole de Lyon (CDCO69).

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2022/1478 du 27 septembre 2022 ;

Vu l'avis du Conseil des 5^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 1 000 euros est allouée à l'association Comité Départemental de Course d'Orientation du Rhône et Métropole de Lyon (CDCO69) pour l'organisation de la 6^{ème} édition de « Lugd'O Night », le 21 janvier 2023.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits de l'exercice en cours, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET